GROUPE DYNAMIC EPÔNE [Groupe majorité] : Epône Magazine N°40

Le Conseil municipal du 17 février s’est réuni afin d’examiner les délibérations inscrites à l’ordre du jour. Le débat d’orientation budgétaire a été présenté. Les données communiquées font apparaître un autofinancement de 850 000 €, un fonds de roulement de 700 000 €. La capacité de désendettement s’établit à 7,1 années hors prêt relais (8,8 ans avec ce dernier), contre 12 années précédemment.

En matière de logement social, un protocole d'accord a été établi avec le bailleur social 1001 Vies Habitat. Il prévoit l’organisation d’un calendrier de déconstruction et de reconstruction des logements concernés. Durant cette période, les attributions de logements seront suspendues.

Une convention a également été adoptée avec l’association "Restons Debout Santé" permettant l’installation d’un binôme composé d’un médecin généraliste et d’un médecin urgentiste au sein de la maison médicale inaugurée le 16 février. Les huit cabinets sont occupés et accueillent des professionnels de santé aux disciplines pluridisciplinaires. Le financement de cet équipement bénéficie d’un taux de subvention de 70 %, avec notamment la participation du Conseil Départemental des Yvelines.